

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Laurie-Anne Moses

<https://www.cadre21.org/membres/78968de931144fdda703b1ec>

Date d'obtention : 2020-11-27 16:37:07

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode Sexto doit être suivie en tous temps, peu importe. Si plusieurs personnes nomment avoir reçu ou transmis des photos à connotation sexuelle, ces individus doivent être rencontrés, la grille d'évaluation doit être faite pour chacun, et les appareils doivent être retirés. Les policiers doivent être informés ainsi que les parents.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Malgré que les 3 cas présentés semblent être des contextes différents, le protocole demeure le même. La grille est très pertinente et nous aide à avoir la gravité de la situation et la prise en charge rapide est importante pour éviter la propagation. Parfois la propagation peut être rendue loin (plusieurs personnes), à l'insu de la personne (victime).

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus difficile pour moi semble être celle de savoir quand on doit arrêter d'intervenir au près des individus, avant de contacter la Police, surtout lorsqu'il y a plusieurs personnes impliquées. On le sait que dans le milieu scolaire, avec les cellulaires permis en classe et les réseaux sociaux, une simple photo peut avoir des impacts majeurs et à long terme pour la victime.